

Résolution #

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES PIONNIERS**

*Séance régulière du mardi 19 janvier 2021 à 19 h00
Avec la plateforme Teams pour visioconférence*

Sont présents :

Membres parents

Mme Véronique Tremblay
Mme Marie-Claude Paquin
Mme Nathalie Poitras
M. Simon Descôteaux
M. Yannick LaRue

Membres école

Mme Bianka Côté
Mme Chantalle Houde
Mme Kim-Audrey Clark
Mme Josée Trudel
Mme Marie-Chantal Thouin

Sont invités :

Mmes Isabelle Jean, directrice
Fannie Lupien, directrice adjointe
Stéphanie Lacasse, secrétaire

1) Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue

Monsieur le président souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et propose l'ouverture de la séance à 19 h 07.

2) Vérification des présences et du quorum

M. le président fait la vérification des présences, le quorum est respecté.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour du 19 janvier 2021

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'ajouter à varia les points suivants :

- Journée de la persévérance scolaire ;
- Conférence sur comment accompagner son enfant dans l'enseignement à distance.

Proposé par :
Mme Marie-Chantal Thouin

Appuyé par :
Mme Véronique Tremblay

CE/19012021-01
Adopté à
l'unanimité

Résolution #

CE/19012021-02
Adopté à
l'unanimité

4) Lecture et adoption du procès-verbal du 8 décembre 2020

Il est suggéré d'apporter une correction au procès-verbal en lien avec le sujet de la politique alimentaire. Les membres conviennent de supprimer le point qui exprime un désaccord sur le sujet. Les membres sont d'accord à l'effet de sensibiliser les parents d'une saine alimentation.

Les membres aimeraient se concerter à nouveau le sujet afin de prendre position et que le sujet soit réglé pour la prochaine année scolaire.

Procès-verbal du 8 décembre 2020

Proposé par :
Mme Marie-Chantal Thouin

Appuyé par :
Mme Kim-Audrey Clark

5) Suivi au procès-verbal du 8 décembre 2020

Mme Isabelle Jean informe les membres que le suivi du point 5 relativement aux mesures protégées sera vu au point 11 de l'ordre du jour et que celui du point 8 sera discuté au point 9 dudit ordre du jour.

Mme Jean souligne avoir reçu le 15 janvier dernier, les détails en lien avec les sorties scolaires qui seront discutés au point 11. Étant donné que les écoles ont reçu les informations tout récemment, elle n'est pas en mesure de présenter un dossier complet sur les sorties scolaires. Par contre, elle transmettra aux membres les informations pertinentes sur le sujet.

Le point relatif à la politique alimentaire sera discuté au point 10 pour plus de détails.

6) Droit de parole au public

Il n'y a pas de questions du public.

7) Répartition des élèves 2021-2022 (consultation CSSDA)

Mme Jean explique que Centre de services scolaire des Affluents (CSSDA) consulte le conseil d'établissement pour la répartition des élèves. L'an passé il y a eu quelques discussions concernant l'annonce de deux classes cycles. Cette année encore, il est proposé pour la répartition des élèves l'ouverture d'une classe cycle au 3^e cycle. Elle rappelle qu'il s'agit d'une photo sur les données actuelles. Cette répartition ne prend pas en considération les nouvelles inscriptions, les reprises d'année ou encore certains codes de difficulté à venir.

Résolution

Il est prévu d'avoir une quarantaine d'inscriptions concernant les élèves du préscolaire.

On nous annonce deux groupes donc une fermeture de classe pour la première année. Le portrait de la répartition des élèves pour la 2^e année est semblable à celle de cette année.

Le portrait pour le 2^e cycle est similaire à cette année toujours avec une classe cycle et il est prévu l'ouverture d'une classe cycle au 3^e cycle considérant le nombre d'élèves actuels.

La répartition des élèves a été présentée au comité de participation des enseignants et les enseignants sont en faveur de cette répartition en considérant le nombre d'élèves dans l'école. Pour la classe cycle, les enseignants n'ont pas d'inquiétude, au contraire ils trouvent qu'il s'agit d'une modalité organisationnelle motivante pour nos jeunes en proposant une classe cycle avec un projet intéressant qui reste à déterminer. Nous sommes conscients que les parents s'interrogent sur le choix PEPALS versus la classe cycle. La classe cycle permet une meilleure différenciation pour les besoins d'apprentissage dans un contexte favorable pour le faire.

Il est soulevé l'inquiétude des parents de perdre le projet PEPALS qui s'adresse à l'ensemble des élèves de 6^e année. Aussi, quels seront les critères de sélection pour la classe cycle et le modèle PEPALS afin ne pas discriminer personne. Mme Isabelle Jean réitère que le modèle PEPALS choisi pour nos élèves correspond à leurs besoins, mais souligne qu'il ne répond pas à tous les élèves et que la classe cycle donne la chance d'avoir un autre projet pour les autres élèves qui cadrent moins à ce type d'enseignement. La classe cycle serait bénéfique à l'apprentissage au rythme de certains élèves et idéale en contexte de pandémie.

8) Critères d'inscriptions 2021-2022 (consultation CSSDA)

Mme Isabelle Jean informe les membres que chaque année, les membres du conseil d'établissement sont consultés par le Centre de services scolaire des Affluents sur les critères d'inscriptions.

La première phase de la période d'inscriptions se tiendra du 25 janvier au 12 mars 2021.

Après le 12 mars, nous entamerons la phase II des inscriptions et suivra la phase III. Ce qui veut dire que si nous sommes en dépassement, les élèves inscrits en phase II ou III seront transférés dans les écoles ayant de la disponibilité et que la priorité va aux élèves inscrits en phase I.

Résolution #

9) Formation obligatoire des membres des CÉ

Mme Isabelle Jean propose de reporter le visionnement des capsules à une date ultérieure, mais demande d'approuver l'échéancier proposé pour le plan de formation.

10) Aide alimentaire

On nous a annoncé une nouvelle mesure protégée pour l'aide alimentaire dans les écoles. Cette aide peut se faire sous plusieurs formes et à l'école des Pionniers il a été convenu d'aider les familles dans le besoin en comblant leur épicerie et aussi, avec la collaboration de Aramark, offrir un ou plusieurs repas du midi aux élèves plus démunis, en toute confidentialité.

Nous avons publié un article dans le journal des parents afin d'inviter les parents qui éprouvent des difficultés financières de communiquer avec la direction de l'école pour obtenir une aide financière pour leur épicerie. Cette aide financière se fait en toute discrétion et confidentialité.

Le service de garde et certains enseignants font aussi l'achat de collations pour les plus démunis au moyen de cette mesure.

Les membres rappellent l'importance d'informer et de sensibiliser les parents sur la saine alimentation et proposent de le faire davantage par des écrits, notamment en ce qui concerne les allergies à l'école et le choix d'aliments sains et à l'occasion, de diffuser l'information par communiqué aux parents de l'école et non uniquement par le biais du journal mensuel.

11) Attestation de la réception des sommes relatives aux mesures protégées pour l'année 2020-2021

Un document pour la distribution des sommes versées aux écoles et aux centres a été déposé. Il est question notamment dans ce document, de la somme allouée pour l'aide alimentaire, pour l'embellissement de la cour d'école avec l'achat de jeux pour les enfants. Le document fait également état de la répartition des sommes reçues pour l'achat de livres pour les classes et la bibliothèque, et de la mesure 15086 pour les sorties scolaires (cette année, l'offre sera davantage virtuelle).

Proposé par :
Mme Kim-Audrey Clark

Appuyé par :
Mme Josée Trudel

12) Suivi budgétaire 2020-2021, par fonds

Mme Isabelle Jean explique la structure de chaque fonds avec les sommes apparaissant au document présenté aux membres du conseil d'établissement.

Résolution #

13) Projet universitaire

Certains projets sont sur la glace en raison de la pandémie. L'école a une belle collaboration avec l'université et avec nos stagiaires. Nous maintenons nos projets avec nos partenaires universitaires, mais à moins grande vitesse.

Nous les avons interpellés sur le projet tutorat que nous voulons mettre de l'avant avant la fin de l'année en lien avec le financement reçu dont nous sommes toujours en attente des modalités.

14) Sujets d'information

Président

Aucun point.

Représentant du comité de parents

M. Yannick LaRue mentionne qu'une rencontre du comité de parents aura lieu la semaine prochaine et résume celle qui s'est tenue récemment.

Au comité de parents, la pandémie demeure un sujet important. Depuis le changement du conseil des commissaires, M. LaRue nous rapporte, selon les membres du comité de parents, que la voix des parents est plus difficile à se faire entendre et plus complexe. Les parents vivraient ce changement comme une perte de représentativité.

Enseignants

Mme Bianka Côté souligne que le personnel enseignant est heureux d'être en présentiel et que les enfants s'acclimatent bien aux changements. Elle se dit chanceuse d'avoir une équipe aussi consciencieuse et d'être si bien entourée.

Mme Chantalle Houde informe que les élèves en soutien langagier se sont bien adaptés au port du masque. Elle souligne que l'enseignement à distance est plus complexe et que ses élèves étaient très contents de revenir à l'école.

Personnel de soutien

Rien à ce point.

Professionnel

L'équipe des professionnels s'investit beaucoup sur le rattrapage à faire pour les élèves.

Service de garde

Toute l'équipe du service de garde travaille fort avec l'ajout des nouvelles journées pédagogiques annoncées par le gouvernement.

Résolution #

Direction

Malgré tout ce qui vient garnir notre quotidien dans l'école, le moral des troupes est bon. L'équipe de direction remercie les parents d'avoir sensibilisé les enfants aux règles sanitaires.

Mme Stéphanie Godin informe que dans l'éventualité d'une fermeture, l'école des Pionniers est prête pour remettre des outils pédagogiques et que l'école a le matériel nécessaire pour combler les besoins.

Elle souligne avoir distribué, à trente-quatre familles, des outils pédagogiques pour l'enseignement à distance lors de la semaine du 4 janvier dernier.

15) Varia

CRÉVALE

Mme Véronique Tremblay mentionne que la CRÉVALE est un organisme régional pour la valorisation scolaire. Cet organisme fait la promotion des journées de la persévérance scolaire, entre autres.

Dans le contexte de la pandémie, cet organisme propose six semaines de journées de persévérance scolaire. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire gratuitement afin de recevoir des outils qui s'adressent soit aux enfants, aux parents ou aux enseignants.

Les thématiques pour les semaines de la persévérance scolaire sont les suivantes :

Le bulletin;
Stress et saines habitudes de vie
Conciliation étude et travail
Nos gestes : un plus pour leur réussite
La famille

Conférence comment accompagné son enfant à distance :

Mme Marie-Claude Paquin trouve très utile cette conférence à un prix raisonnable (3.99\$). Elle a trouvé cette conférence très pertinente pour aider nos enfants en temps de pandémie.

Résolution #

16) Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre virtuelle se tiendra le mardi 23 février 2021 à 19 h en visioconférence via la plateforme Teams.

17) Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 21 h 20.

Adopté par :
M. Simon Descôteaux

Appuyé par :
Mme Marie-Chantal Thouin

Simon Descôteaux
Président CÉ

Stéphanie Lacasse,
Secrétaire

CE/19012021-04
Adopté à
l'unanimité